



Commerce extérieur du canton de Genève : résultats 2002

Durant l'année 2002, le commerce extérieur du canton de Genève progresse dans les deux sens du trafic et reste à un niveau important en comparaison historique. Les exportations atteignent le niveau record de 10,009 milliards de francs, soit un taux de croissance de 5,5 % par rapport à 2001. Les importations progressent de 3,0 % en une année, pour se fixer à 7,962 milliards de francs. Durant la même période, au niveau national, les exportations diminuent de 1,4 % et les importations reculent de 8,2 %.

Les **exportations** du canton de Genève représentent 7,3 % du total des ventes suisses. Trois branches réunissent les trois quarts des exportations genevoises : l'horlogerie (38,0 %), la chimie (20,1 %) et la bijouterie (18,8 %). Ces branches phares de l'économie genevoise totalisent 40,7 % des emplois de l'industrie. Au niveau suisse, le profil des ventes à l'étranger varie quelque peu : la chimie (32,8 %) précède les machines et appareils (23,2 %) et l'horlogerie (7,8 %).

Les **exportations** genevoises se concentrent sur sept pays depuis plusieurs années : les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie, Hongkong et le Japon. Le commerce avec ces sept pays représente 66,9 % des ventes à l'étranger du canton de Genève. Au niveau national, ces sept pays totalisent 61,6 % des envois de la Suisse vers l'étranger.

L'essentiel des marchandises genevoises sont expédiées par les airs (68,4 %), pour un prix moyen de 224,87 F/kg. Le transport terrestre représente 30,5 % des envois vers l'étranger, pour un prix moyen de 6,12 F/kg.

Les **importations** du canton représentent 6,1 % du total suisse. La plus grande partie des achats du canton porte sur les biens de consommation (44,3 % des importations). Parmi ceux-ci, la part du lion revient aux entrées d'horlogerie, de bijouterie et joaillerie et d'optique (19,1 % des importations), suivies des véhicules et des biens de consommation non durables. A l'échelon suisse, en plus des biens de consommation (40,6 %), les achats les plus importants se concentrent sur les marchandises destinées à l'industrie (23,8 %) et les machines et appareils destinés au secteur tertiaire (8,9 %).

Les achats genevois se font en priorité dans les pays limitrophes (exception faite des Etats-Unis) et plus particulièrement en France, qui totalise à elle seule 24,6 % des importations du canton. Ce pays est le fournisseur privilégié quelque soit le bien considéré, à l'exception des métaux précieux, pierres gemmes, objets d'arts et antiquités. Les achats suisses se font essentiellement dans l'Union européenne.

L'effet de proximité dans les échanges se ressent au niveau du mode de transport, puisque 47,1 % des achats entrent sur le territoire par la route (2,65 F/kg) et 46,4 % par les airs (815,28 F/kg).

Pour en savoir plus :

Les résultats de la statistique du commerce extérieur du canton de Genève viennent d'être publiés par l'OCSTAT dans la série « Données statistiques » :

Le commerce extérieur du canton de Genève en 2002, Analyse structurelle. Données statistiques n° 5, mai 2003, 27 pages (prix : 15 francs).

19 mai 2003 – n° 10